

la *Revue de l'art chrétien*; — *Notice sur le culte rendu à saint Vincent Ferrier en Bretagne*, dans la *Semaine religieuse* du diocèse de Vannes de 1881; — *Aperçu sur les événements qui se passèrent en Bretagne après la suppression du Parlement de Rennes (mai 1788). A propos de trois boutons qui furent portés dans ces graves circonstances*, Vannes, 1913; — *Plaque commémorative de la bénédiction et de la pose de la première pierre de l'ancien palais épiscopal de Vannes, le 27 août 1658, par Mgr Charles de Rosmadec, évêque de Vannes (1647-1671)*, Vannes, 1913; — *Une lettre sur la constitution civile du clergé*, Vannes, 1913.

Ces travaux se distinguent par la connaissance approfondie du sujet traité, le souci de ne rien avancer sans la plus absolue certitude, une clarté très remarquable dans la critique qui fait de son étude sur *Une lettre sur la constitution civile du clergé*, lettre anonyme dont il découvre et l'auteur et le destinataire, un modèle de discussion. Ils font vivement regretter ceux que l'érudition de l'auteur lui aurait permis de publier s'il n'avait possédé, sans s'en douter peut-être, certains des traits essentiels du caractère breton. Il le connaissait fort bien, cependant, ce caractère, et ne se cachait pas d'en médire avec une yivacité quelque peu intempérante où il faut se garder de voir la marque d'une volonté obstinée et étroite. En effet, nous attribuons tout d'abord le peu d'ampleur de sa production historique à une sorte de pudeur; à la crainte de ne pas dire tout ce qu'il y avait à dire, de manquer, sans le vouloir, d'impartialité, de se montrer trop sévère ou de ne l'être pas assez, et cela n'est-il pas tout à l'honneur de sa physionomie morale qui peut se résumer d'un mot : la recherche ardente, désintéressée et scrupuleuse de la justice.

Ça été la grande joie de M. le chanoine Chauffier, dans ses dernières années, de savoir que son œuvre serait réalisée par un neveu formé à la même grande école historique que lui, membre, lui aussi, du Comité de notre Société, qui relevait son nom avec le souci de maintenir sa tradition.

J. DE LA MARTINIÈRE.

Georges Ferronnière

La mort subite de Georges Ferronnière, enlevé le 30 octobre 1922, avant d'avoir atteint la cinquantaine, c'est-à-dire en

pleine maturité de l'intelligence, cause une perte bien cruelle à notre société dont il était l'un des administrateurs et à la Bretagne, qu'il connaissait à fond sous tous ses aspects, qu'il aimait et servait passionnément avec toutes ses facultés.

Ces facultés étaient grandes et variées comme multiples furent les domaines où il les exerça, toujours avec maîtrise et originalité. Docteur ès sciences naturelles, architecte diplômé du gouvernement, professeur à la fois de géologie et d'histoire de l'art aux Facultés libres d'Angers, inspecteur de la Société française d'archéologie, l'un des principaux dirigeants de la Société des Sciences naturelles de l'Ouest et de la Société géologique et minéralogique de Bretagne, conservateur du Musée lapidaire de Nantes, etc., il ne fut inférieur à aucune de ces tâches. Partout, au contraire, il semait les idées neuves, les aperçus ingénieux ou profonds, éveillant les pensées dans l'esprit de ses élèves en de charmantes causeries qui dévoilèrent son temps et l'empêchèrent malheureusement de coordonner et de produire dans des écrits durables les résultats de ses recherches et de ses réflexions.

En histoire, il s'intéressait naturellement surtout à l'histoire de l'art et rêvait de faire revivre la genèse et l'évolution de l'art breton en des travaux moins fugaces que ces conférences d'Angers dont, seuls, le plan et les idées générales ont été imprimés à l'usage de ses élèves; il s'inspirait des formules exprimées par cet art au cours des siècles dans les restaurations et dans les créations architecturales et décoratives qui lui étaient confiées, se gardant bien, d'ailleurs, de tomber pour cela dans la copie servile ou le pastiche déplacé. Il n'en était pas moins admirablement averti de toutes les autres parties de l'histoire bretonne et angevine. Il avait amorcé une histoire des animaux dans nos régions de l'Ouest, qui eût été un travail bien neuf et fort piquant, que lui seul, naturaliste et historien tout ensemble, pouvait mener à bonne fin. C'était un véritable humaniste, tel qu'en produisirent couramment le XVI^e et le XVII^e siècle, tel que le déclin actuel des études classiques, des « humanités », fait craindre qu'on n'en rencontre plus guère désormais.

Et, il faut le dire aussi, cet humaniste que pleurent ses nombreux amis avait une belle âme. Une vertu, par dessus toutes, frappait en lui : dévouement. Dévouement à la science : il en est mort, usé avant l'âge par l'étude et le travail ; dévoue-

ment à ses amis, à ses élèves : personne ne fut moins jaloux de ses idées, du résultat de ses recherches ; dévouement à ses fonctions, à sa famille, à son pays, à ses convictions religieuses, qui furent comme la source vive de toute son action. De quelque côté que nous l'envisagions, sa trop courte vie nous laisse de nobles exemples.

R. G.

Les Amis de La Mennais

On vient de fonder sous le nom de *Société des Amis de Lamennais* « une association ayant pour but de prendre toutes les initiatives capables de glorifier sa mémoire, de propager ses œuvres et ses idées, de recueillir ou de publier tous les documents inédits ou publiés le concernant ». Siège social : 16, rue de la Sorbonne, Paris-V°. Présidents d'honneur : Henri Mornand et Lucien Descaves ; président : C. Bouglé, professeur d'histoire de l'économie sociale à la Sorbonne.

M. Duine donne, dans une lettre adressée au *Mémorial d'Histoire religieuse*, quelques indications complémentaires sur l'exacritude du célèbre abbé aux pratiques de son état. « Quoi d'étonnant qu'il ait répugné aux petites obligations... du bréviaire, par exemple ? », avait écrit le *Mémorial*. L'abbé Duine répond :

« Il est bien vrai qu'en août 1819, La Mennais reçut une dispense de la récitation du bréviaire, mais il en fut tout surpris, car cette dispense avait été demandée à Rome par Lamartine sans l'agrément (au moins formel) de l'intéressé. Il est probable que La Mennais s'était plaint devant Lamartine du mauvais état de sa vue, qui le gênait même dans la récitation de son bréviaire, sans doute mal imprimé. Lamartine en tira des conclusions qui se traduisirent sous forme de dispense. Mais dans quelle mesure La Mennais usa-t-il de cette dispense ? On ne le sait pas exactement. Quelques textes nous permettent de le voir récitant son bréviaire. Il écrivait à M^{me} de Senfft, 15 octobre 1827 : « Que sainte Thérèse, dont je vais réciter l'office, nous obtienne... » Et le 27 juin 1831, il demande au comte de Senfft « un bon bréviaire romain », que ce pieux diplomate lui envoya (lettre de remerciement, 16 août 1831). — Le fait même de la dispense est singulier.